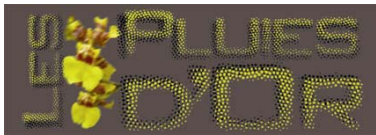


NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE



FONDATIONS

Fouilles par tous moyens appropriés.
Fondations par semelles filantes ou radier suivant études Béton armé, rapport géotechnique et avis du Bureau de Contrôle.

GROS ŒUVRE

- Murs de façades, pignons et refends : en béton banché, ou agglos, finition pour recevoir peinture étanche murs entre logements et circulations en système placostill sad 160 avec laine de roche ou béton banché

- Planchers sur étage courant : en béton armé (prédalle ou poutrelle béton armé et hourdis), sous-face destinée à recevoir un enduit garnissant, le dessus recevant les sols scellés avec résilient phonique selon norme en vigueur

ETANCHEITE

Les terrasses recevront une étanchéité multicouche ou liquide, suivant les cas.
Les toitures terrasses reçoivent un isolant thermique sous l'étanchéité, si elles sont situées sur un logement.

CLOISONS DE DISTRIBUTION INTERIEURES

Les cloisons seront du type placostill avec ossature métalliques et plaques de plâtre hydrofuge

REVETEMENTS DES SOLS

Sur toute la surface des logements, varangues et terrasses :
Carrelage grès émaillé 0.30 x 0.30, pose au mortier sur chape avec isolant phonique.
Plinthes grès émaillé assorties.

EQUIPEMENT CUISINE

- Pour type 1 : ensemble kitchenette avec meuble (bas et haut avec emplacement micro-onde) comprenant un évier résine ou inox 1 bac, 1 égouttoir, une plaque vitrocéramique ou électrique 2 feux, une hotte aspirante avec filtre à charbons, un réfrigérateur, une machine à laver avec évacuation
- Pour type 2 dit type 1 mais évier 2 bacs 1 égouttoir
- Pour autres logements : Idem, mais une plaque 4 feux, emplacement pour frigo Deux attentes machines à laver avec évacuations.

PEINTURES et FAIENCES

- Cuisines : faïence 0.15 X 0.15 ou 0.20 x 0.20 sur une hauteur de 0.60 m au-dessus du plan de travail
- Salle de Bains : faïence de couleur mate 0.20 x 0.20. Localisation : sur 2,00 m de haut au pourtour de la baignoire ou douche selon le cas
- Sur porte palière : lazure ou peinture
- Sur menuiserie intérieure : 2 couches de peinture glycérophtalique sur préparation ou lazure.
- Sur plafond béton : gouttelettes fines projetées ou peinture lisse
- Sur les murs des pièces sèches : 2 couches de peinture vinylique de couleur après préparation des fonds.
- Sur les murs des pièces humides (hors zones en faïence) : 2 couches de peinture glycérophtalique de couleur après préparation des fonds.

MENUISERIES INTERIEURES

- Huisseries : métalliques ou bois.
- Porte palière : à âme pleine acoustique avec serrure de sûreté 3 points. Parement extérieur mouluré, intérieur lisse.
- Portes intérieures : de type post-formées.
- Quincaillerie : série Golf de chez Bézeau ou similaire.
- Porte de placard : selon plan, de type Sogal coulissant.
- Équipement placards : étagères en mélamines avec séparation penderies équipées de tringle selon cas

MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries aluminium ou PVC.
Occultations des baies des chambres par volets roulants aluminium ou PVC avec manœuvre manuelle

ELECTRICITE

Type d'installation encastrée dans dalles, murs et cloisons depuis tableau électrique.
Puissance selon type de logement.
Appareillage, type LEGRAND série Mosaïque, ou équivalent.

Les logements seront équipés conformément à la norme c15-100
Les varangues seront équipées d'un hublot et d'une prise étanche

EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION

- Télévision : 1 prise TV dans le séjour et dans une chambre.
- Téléphone : 1 prise d'arrivée, équipée d'un joncteur, dans le séjour et dans une chambre sauf pour les T1
- Télévision : antenne collective râteau et parabolique en toiture du bâtiment
- visiophone : pour contrôle d'accès aux logements depuis l'entrée de la Résidence.

V.M.C.

Ventilation mécanique contrôlée avec bouches d'extraction dans les cuisines, WC, et salles de bains.
Désenfumage de la cage d'escalier par châssis à commande manuelle

CLIMATISATION

Climatisation par système split à commande individuelle pour les chambres des logements

PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Production et distribution d'eau chaude : par ballon électrique. Capacité : Type 1: 50 litres (chauffe-eau rapide). Deux pièces : 100 litres. Autres logements : 150 litres.
Evacuation : en PVC.

APPAREILS SANITAIRES

Équipement sanitaire et plomberie : distribution en cuivre ou rétube.
De couleur blanche, marque ROCA ou PORCHER ou similaire : bac à douche en porcelaine ou baignoire acrylique selon plan, avec ensemble douchette téléphone. Meuble vasque avec portes et miroirs. Cuvette WC en porcelaine avec réservoir attenant. Robinetterie mitigeuse de marque ROCA ou PORCHER ou similaire sur tous les appareils.

EQUIPEMENT DES IMMEUBLES

- Hall d'entrée et paliers d'étages : décoration selon étude de l'architecte.
Sol : carrelage grès cérame 0,30 x 0,30
- Murs : revêtement décoratif ou peinture, au choix de l'architecte.
- Eclairage : par points lumineux commandés par détecteurs de présence
- Batterie de boîtes aux lettres : selon normes PTT.
- Ascenseur : installation conformes aux normes en vigueur
- Cages d'escalier : marches, contremarche et palier en ciment.
- Murs et plafond : brut de béton avec couche de peinture acrylique
- coursives : en béton, garde-corps en serrurerie
- Local poubelle : commun au niveau d'accès à la résidence.

EQUIPEMENTS EXTERIEURS

- Eclairage des parkings : sous bâtiment par minuterie. Bacs à sable et extincteurs selon normes de sécurité.
- Assainissement des eaux pluviales : par raccordement au réseau de la commune.
- Assainissement des eaux usées : par raccordement au réseau de la commune.
- Alimentation eau potable : par raccordement au réseau de la commune.
- Branchements eau particulier : en polyéthylène jusqu'aux gaines communes de l'immeuble.
- Réseau téléphonique : raccordement en souterrain au réseau PTT.
- Electricité : alimentation en souterrain jusqu'aux gaines palières. Tableau disjoncteur intérieur à chaque logement.
- Eclairage extérieur : par réseau souterrain.
- Espaces verts : engazonnés et plantés d'arbres à hautes tiges et d'arbustes.

Nota : Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant, peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure.
Le maître d'Ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.